

Accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens UE/Maroc

2006/0048(NLE) - 12/12/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution législative sur la proposition de décision du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres de l'Union réunis au sein du Conseil relative à la conclusion de l'accord euro-méditerranéen UE-Maroc relatif aux services aériens.

Le Parlement se rallie ainsi pleinement à la position de sa commission au fond et au rapport de M. Johannes **BLOKLAND** (ID, NL) qui préconisait l'approbation de l'accord.